

JM Blanquer professeur à Paris 2 ? Le gouvernement a trouvé des moyens pour créer des postes dans l'enseignement supérieur et la recherche !

Dans un mail adressé à ses équipes et daté du 17 juin dernier, le Président de l'université Paris 2 Panthéon-Assas évoque la demande dont il aurait été saisi d'une création ex nihilo d'un poste de professeur d'université pour "recaser" l'ex-ministre de l'Éducation nationale et le tout récent candidat malheureux aux élections législatives, Jean-Michel Blanquer, pour l'heure rattaché à Paris 3 Sorbonne nouvelle.

Le SNESUP-FSU se réjouit que le gouvernement ait pu trouver d'urgence les moyens de créer des emplois en vue de préparer la rentrée universitaire 2022. D'après les études du ministère (note du SIES, "[projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2021 à 2030](#)", avril 2022) 33 400 étudiant-es supplémentaires, dont 5500 en plus à l'université en premier cycle devraient s'inscrire dans les deux prochains mois. Nous attendons donc, si la création de ce premier poste est confirmée par le MESR, qu'il en crée 7434 autres dans les 37 universités sous-encadrées de notre territoire afin de réduire dès cette année les inégalités de dotations et ne pas dégrader les conditions d'accueil et de réussite des nouveaux et nouvelles étudiant-es¹.

Le SNESUP-FSU rappelle d'autre part que les créations de postes ne peuvent relever du seul "fait du prince" ni donner lieu à des "profils à moustache". Ces créations répondent à des besoins remontant des équipes pédagogiques et des équipes de recherche. De la même manière, le recrutement d'un nouvel enseignant-chercheur, fut-il ex-ministre, ou sa demande de mutation, se doivent de respecter les procédures applicables à tous et toutes les agents de la fonction publique..

Si la création de postes d'enseignant-e-chercheur-e est possible, dès lors qu'un ex-ministre en formule le besoin, elle doit donc également l'être pour répondre aux centaines de milliers d'étudiant-es qui attendent un encadrement de qualité dans leurs formations. Elle doit aussi l'être pour résorber la précarité qui sévit parmi les docteur-es dont beaucoup assurent des fonctions d'enseignement et de recherche sans emploi stable depuis plusieurs années².

Le SNESUP-FSU demande donc des explications sur la demande expresse évoquée par le Président de l'université Paris 2 qui permettrait à Jean-Michel Blanquer, actuellement toujours rattaché à l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, de contourner toutes les procédures de recrutement et de mutation des enseignant-es-chercheur-es dans le service public de l'ESR

Le SNESUP-FSU attend également avec une impatience non dissimulée la création des 7534 postes manquants pour la rentrée dans la foulée de cette éventuelle création "exceptionnelle". ■

Paris, le 21 juin 2022

1 Voir la lettre flash du SNESUP-FSU datée du 9 novembre 2021 sur le sujet :

<https://snesup.fr/article/dotations-des-etablissements-de-lenseignement-superieur-public-la-realite-des-chiffres-contre-la-communication-du-ministere-lettre-flash-ndeg40-du-9-novembre-2021>

2 <https://www.snesup.fr/article/assises-nationales-de-la-precarite-dans-lesr-le-30-mars-2022>

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](#)



[@SNESUPFSU](#)